

*hors-série 81 – avril 2025*

20 €

# urba

territoires / villes / sociétés / cultures

# nisme

**Espace(s) public(s) en débat(s)**

**45<sup>e</sup> Rencontre des agences d'urbanisme – Saint-Omer**



(De g. à dr.)  
Musée du Louvre-Lens;  
visite-atelier « sport-santé »;  
clôture de la 45<sup>e</sup> Rencontre,  
soirées d'ouverture et de gala.  
© D. R.; Louis Vering;  
Quentin Maillard/Tourisme en Pays de Saint-Omer



# édito

Par Rodolphe Casso

---

## *Sortons sans modération*

Ouverts à toutes et tous, gratuits, souvent adaptables, les espaces publics accueillent toutes les facettes des urbains : les simples promeneurs, les commerçants et leurs clientèles, les sportifs qui les traversent à petites ou grandes foulées, les familles en quête d'espace et/ou de verdure, les bandes de copains réunis sur les terrasses des cafés, les travailleurs en pause venus s'aérer, les groupes d'étudiants colonisant bancs et murets, les skateurs raclant leurs planches sur le mobilier urbain, les plus démunis en quête d'un peu de solidarité... En cela, ils sont bel et bien le « théâtre de la vie urbaine », comme l'a si justement exprimé la présidente déléguée de la Fnau, Catherine Barthelet, en ouverture de cette 45<sup>e</sup> Rencontre nationale des agences d'urbanisme (*lire p. 9*), accueillie avec brio par l'agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer.

Parce qu'ils ont le potentiel d'être conçus de façon toujours plus démocratique – pour tout le monde, sans distinction d'âge, d'origine, de moyens, de classe sociale –, ces espaces ont cette extraordinaire capacité à matérialiser en un seul lieu la plus pure expression de nos valeurs républicaines, qu'ils s'étendent sur quelques centaines de mètres carrés ou plusieurs hectares. En cela, nous leur devons la plus grande attention et le plus grand soin : ils sont un bien commun.

Il aura fallu qu'une crise de grande ampleur vienne nous rappeler l'utilité des choses. N'avons-nous pas tous rêvé, pendant ce printemps 2020 incroyablement ensoleillé, de nous rouler dans l'herbe ou de courir à en perdre haleine, alors que nous étions confinés dans ce qui nous semblât soudain des « clapiers », privés de presque tout contact physique ? Depuis cinq ans, de conférences en rencontres, de colloques en congrès, nous n'avons jamais autant parlé de la nécessité des squares, des places, des parcs, des jardins, des quais...

Au-delà de cette soif d'extérieur, nous avons également repris conscience que les espaces publics constituaient des lieux essentiels de nos échanges démocratiques, où se jouaient la qualité de nos liens sociaux, notre capacité à cohabiter et même notre santé. Un besoin d'air libre qui vient s'opposer aux sphères de pensées et bulles culturelles générées par les chaînes d'information continue, les plateformes de streaming et les médias « sociaux », dans lesquels les algorithmes nous maintiennent.

L'espace public, c'est se frotter à l'autre, c'est habituer son esprit à l'altérité – des corps, des origines, des opinions –, c'est s'astreindre à une dose quotidienne d'inattendu, c'est prendre le risque de s'exposer à une rencontre qui peut changer le cours de notre journée – et pourquoi pas celui de notre vie ?

Aussi vrai que la liberté d'expression ne s'use que quand on ne s'en sert pas, pour paraphraser *Le Canard enchaîné*, la démocratie s'use plus vite quand on ne sort pas de chez soi.

# sommaire

---

## entretiens

- 5 **SONIA DE LA PROVÔTÉ**  
*« Les espaces publics, un enjeu politique et social pour nos territoires »*
- 7 **JEAN-PHILIPPE DUGOIN-CLÉMENT**  
*« Les espaces publics sont au cœur des défis urbains à relever du XXI<sup>e</sup> siècle »*

## ouverture

- 9 **LE THÉÂTRE DE LA VIE URBAINE**
- 10 **PHILIPPE PROST**  
*« Inscrire la ville dans une évolution créatrice »*
- 12 **UN ESPACE PUBLIC À RÉENCHANTER**
- 15 **ESPACES PUBLICS OU ESPACES DÉMOCRATIQUES ?**

## ateliers

- 30 **DES LIEUX QUI FONT LE LIEN**  
*par Victor Delefortrie*
- 33 **VERS UNE TRANSFORMATION DES USAGES**  
*par Julien Meyrignac*
- 36 **LE PARI SPORTIF DU DESIGN ACTIF**  
*par Olga Braoudakis, Gilles Poupard et Philippe Bourel*
- 39 **CONSTRUIRE L'EUROPE DANS SES ESPACES TRANSFRONTALIERS**  
*par Mathias Ribert*
- 42 **L'AGENCE TOUS RISQUES CLIMATIQUES**  
*par Argantaël Beucherie et Anne-Lise Maicherak*
- 44 **COMPOSER AVEC LES TEMPORALITÉS**  
*par Rodolphe Casso*
- 46 **PUBLIC/PRIVÉ « THE NEW FRONTIER »**  
*par Dimitri Boutleux et Guillaume Ouallet*
- 48 **URBANISME À L'ÉCOUTE : MICRO-TROTTOIR GÉANT**  
*par Maider Darricau*
- 50 **DROITS HUMAINS, DROITS URBAINS, MÊME COMBAT !**  
*par Émeline Chollet et Rosalie Lakatos*
- 52 **LE PAYSAGE URBAIN FACE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**  
*par Nicolas Rochas*
- 54 **JUMEAUX NUMÉRIQUES : AU SERVICE DU TERRITOIRE**  
*par Guillaume Chérel*
- 56 **INVITER LE VIVANT ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES À LA TABLE DES DISCUSSIONS**  
*par Judith Ferrando et Théa Disdier-Haumesser*

## clôture

- 18 **MICHEL DESVIGNE**  
*« La lisière comme levier de création d'espaces publics »*
- 20 **DES ESPACES PUBLICS RÉSILIENTS, THÉÂTRE DES EXPRESSIONS COLLECTIVES**
- 23 **SE PRÉPARER À L'IMPRÉVISIBLE**
- 26 **AGNÈS PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques\***  
*« Mener ensemble la transformation écologique de notre urbanisme »*
- 27 **VALÉRIE LÉTARD, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine\***  
*« Avoir une exigence de proximité et d'immédiateté »*
- 28 **LA VALEUR DU « VIDE » DANS LA VILLE**
- 58 **ESPACES PUBLICS, 8 DÉFIS POUR UN BIEN COMMUN**

## pays de saint-omer en transition

- 62 **JUBILÉ ET (RE)NOUVEAU L'AGENCE CHANGE DE DIMENSION**  
*par Christophe Molin*
- 64 **DU TRAIL AU VÉLO, TISSER DES ITINÉRAIRES PAYSAGERS**  
*par Eugénie Ruckebusch*
- 66 **CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE LA PRISE DE CONSCIENCE À L'AMBITION DE LA RÉSILIENCE**  
*par Nicolas Rochas*
- 68 **15 ANS DE PARTICIPATION CITOYENNE**  
*par Julie Velay*
- 70 **LE PAYS DE SAINT-OMER S'OUVRE AVEC SA MARQUE DE TERRITOIRE, WELCOMER !**  
*par Christian Leroy*
- 72 **URBANISME PATRIMONIAL, QUAND LE PASSÉ PROTÈGE L'AVENIR**  
*par Paul Beauce*
- 73 **BIBLIOGRAPHIE**
- 75 **REMERCIEMENTS**

\* Lors de la 45<sup>e</sup> Rencontre en octobre 2024.

# « LES ESPACES PUBLICS, UN ENJEU POLITIQUE ET SOCIAL POUR NOS TERRITOIRES »



**Sonia de La Provôté est présidente de la Fnau, présidente de l'agence d'urbanisme Caen Normandie Métropole (Aucame), sénatrice du Calvados, conseillère communautaire de la communauté urbaine Caen la Mer, et conseillère municipale de Caen.**

© D. R.

## **Quels sont pour vous les principaux enseignements tirés de cette 45<sup>e</sup> Rencontre de la Fnau ?**

Nous avons été magnifiquement accueillis à Saint-Omer pour cette 45<sup>e</sup> Rencontre des agences d'urbanisme. J'étais très heureuse qu'elle puisse se tenir cette année dans une agglomération de taille intermédiaire, preuve de la diversité des territoires des agences. La rencontre annuelle est un lieu d'échange privilégié pour les élus et les salariés du réseau, un moment de coconstruction avec tous nos partenaires, mais c'est aussi le temps d'un « pas de côté » pour se questionner sur les enjeux territoriaux, pour s'inspirer et revivifier nos pratiques.

Je retiens de ces journées que les espaces publics sont à la fois le cadre principal du vivre-ensemble, à travers les pratiques sociales quotidiennes ou exceptionnelles, et, pour cela, ils sont un enjeu démocratique et de cohésion sociale. Les espaces publics sont aussi un vecteur privilégié pour la résilience des villes et des territoires et, à ce titre, leur conception se transforme profondément. Ils sont les paysages « à vivre » des villes et des territoires.

## **Comment peuvent-ils contribuer à relever les défis environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés ?**

La conception des espaces publics change radicalement pour adapter la ville au changement climatique, notamment pour trouver des îlots de fraîcheur en ville : les trames vertes et bleues constituent l'ossature des espaces publics, leurs sols sont de

moins en moins artificialisés, le rapport à l'eau devient essentiel, le végétal reprend ses droits en ville. Le fait de voir des arbres ou d'être à proximité d'un parc est aussi un puissant déterminant pour la santé et le bien-être des urbains.

C'est dans l'espace public que l'on perçoit la qualité de vie d'une ville ou d'un territoire. L'espace public est vraiment le lieu du lien social, c'est pourquoi il faut être particulièrement à l'écoute de ses usages et pratiques. Cadre propice au débat démocratique de proximité pour trouver et mettre en œuvre des solutions concertées, l'espace public est aussi un enjeu politique, réceptacle des enjeux électoraux locaux. Il existe des espaces publics dans le monde urbain, comme dans les espaces périurbains et ruraux, et l'approche par le paysage est un moyen de les révéler, mais aussi de mobiliser les différents acteurs, les usagers comme les gestionnaires.

## **Quelles sont, à vos yeux, les qualités des espaces publics de Saint-Omer, la ville hôte de cette rencontre ?**

L'eau est un élément déterminant à Saint-Omer. C'est une ville historique, bâtie autour de canaux urbains, mais, Saint-Omer, c'est aussi le marais audomarois, avec ses multiples canaux et espaces agricoles ou de loisirs. La collectivité a construit un beau projet pédagogique et de découverte avec la Maison du marais audomarois. L'eau a aussi profondément marqué Saint-Omer avec plusieurs catastrophes liées aux inondations. Cette



**« Depuis plusieurs années, les agences ont travaillé sur l'urbanisme tactique et sur le design des politiques publiques, ce qui permet l'expérimentation de pratiques ou d'aménagement, particulièrement utile en amont de la conception des espaces publics. »**

situation illustre tragiquement les enjeux de résilience des villes face aux changements climatiques. L'eau est un facteur déterminant de qualité des espaces publics : les rivières, fleuves canaux, littoraux guident les projets urbains, mais aussi la valorisation des espaces naturels. La gestion de l'eau est une question clé pour penser les espaces publics et, au-delà, c'est un enjeu majeur pour l'ensemble des politiques publiques. Aussi, depuis deux ans, la Fnau a animé un cycle de réflexion sur l'eau et l'urbanisme, en lien avec des agences de l'eau et le ministère de la transition écologique. « L'eau en partage » sera aussi le thème de notre prochaine rencontre qui sera accueillie par l'agence d'urbanisme de Strasbourg en octobre 2025.

### **Quel est l'apport des agences d'urbanisme pour aider à une meilleure conception de ces espaces ?**

La spécificité des agences d'urbanisme est de se saisir des sujets en les abordant de manière transversale, en intégrant les dimensions sociales comme environnementales, en conjuguant la connaissance, la planification, la construction de projets et en mettant autour de la table la diversité des acteurs impliqués. Depuis plusieurs années, les agences ont travaillé sur l'urbanisme tactique et sur le design des politiques publiques, ce qui permet l'expérimentation de pratiques ou d'aménagement, particulièrement utile en amont de la conception des espaces publics.

Les agences travaillent depuis longtemps sur les trames vertes et bleues, comme sur l'identification des îlots de chaleur. Les travaux sur la végétalisation en ville, sur la renaturation de friches, sur les solutions fondées sur la nature, sur la biodiversité, sur l'adaptation au changement climatique sont maintenant au cœur des travaux des agences d'urbanisme. Pour y répondre, on trouve dans les agences de plus en plus de profils de paysagistes, mais aussi d'écologues.

### **À l'échelle de votre territoire, le Calvados, comment vous saisissez-vous de cette problématique ?**

La thématique de l'espace public sous ses différentes facettes est un sujet qui m'est particulièrement cher et qui nous préoccupe spécifiquement à l'agence d'urbanisme de Caen. Il y a quelques années, nous avons ainsi orienté nos travaux sur la question des usages des espaces publics par les femmes dans la ville, alors que ce sujet est souvent un impensé de l'aménagement urbain. Caen s'est toujours présentée comme une « ville nature », structurée par sa trame verte et bleue, comme en témoigne la vaste prairie inondable qui se trouve au cœur de la ville. Aussi nous conduisons depuis longtemps à l'Aucame, des projets sur la nature en ville.

La Ville de Caen est aujourd'hui confrontée à un enjeu de remise en cause d'un projet urbain phare, de plusieurs centaines d'hectares, du fait de la montée des eaux. Aussi, l'Aucame va accueillir au printemps un atelier projet urbain et paysage de la Fnau, qui, avec des experts venus des différentes agences d'urbanisme, va nous aider à imaginer des solutions de résilience et d'autres futurs pour ce secteur stratégique.

*Propos recueillis par Rodolphe Casso*

# « LES ESPACES PUBLICS SONT AU CŒUR DES DÉFIS URBAINS À RELEVER DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE »



**Jean-Philippe Dugoin-Clément** est président délégué de la Fnau, vice-président de L'Institut Paris Region, du conseil régional d'Ile-de-France, président de Grand Paris Aménagement, de l'EPF d'Ile-de-France, et maire de Mennecy.

© D. R.

## **Le thème de cette rencontre nationale portait sur les espaces publics en débat(s). Quels rôles, selon vous, jouent les espaces publics aujourd'hui ? Comment les faire évoluer ?**

La récente rencontre des agences d'urbanisme a été un véritable succès. Elle a mis une nouvelle fois en lumière la richesse de notre réseau de professionnels et d'élus, tout en nous permettant d'explorer les multiples facettes des enjeux liés aux espaces publics dans nos villes et nos débats démocratiques.

Les espaces publics jouent un rôle crucial dans nos villes, quelles que soient leur taille ou leur position dans l'armature urbaine. Ils sont le cœur battant de notre vie sociale et témoignent de notre capacité à relever les défis urbains du XXI<sup>e</sup> siècle. Il est important de comprendre que 80% de la ville de 2050 existe déjà. Notre rôle d'élus n'est donc pas de tout réinventer, mais plutôt d'accompagner la transformation de l'existant.

L'une des pistes à explorer, notamment dans le contexte actuel de sobriété foncière, est l'intensification des usages urbains. Il s'agit d'optimiser l'utilisation de nos espaces en diversifiant leurs fonctions. Concrètement, nous cherchons à faire en sorte qu'un même lieu puisse servir à plusieurs fins à différents moments. C'est une réponse pragmatique à la pression foncière, particulièrement en Ile-de-France, mais aussi un moyen de dynamiser nos espaces urbains et, notamment, nos espaces publics.

Prenons l'exemple des écoles : en les ouvrant, comme nous le faisons depuis des années à Mennecy, en dehors des horaires habituels, comme c'est de plus en plus le cas, ces espaces sont mieux optimisés, tout en créant de nouveaux lieux de rencontre et d'échange pour les habitants. Cela permet également d'offrir de nouveaux espaces de jeu aux enfants, à proximité de chez eux.

Une autre piste d'évolution que je défends avec conviction est celle de l'interface entre le logement et les espaces publics. Le modèle du béguinage me semble, par exemple, intéressant à cet égard. Ces petites communautés de logements, souvent conçues pour les seniors, nous invitent à repenser notre façon de vivre ensemble et de créer du commun. Elles offrent un équilibre subtil entre intimité et partage, tout en s'intégrant harmonieusement dans le tissu urbain existant. Associer ces formes d'habitat au renouveau des espaces publics constitue une approche prometteuse pour répondre aux défis du vieillissement de la population, tout en favorisant la mixité générationnelle et en renforçant le lien social au cœur de la ville.

## **Quelles qualités doivent avoir les espaces publics ?**

Les espaces publics doivent, à mon sens, posséder de multiples qualités. Mais un enjeu qui me tient particulièrement à cœur est de les concevoir de manière qu'ils soient les plus adaptables et inclusifs possible. Nous devons avoir une vision à long terme, anticiper les besoins futurs tout en restant ancrés dans notre réalité locale. Cette approche implique évidemment une concertation continue avec les habitants, une démarche écologique dans nos aménagements et une volonté politique forte de faire de nos espaces publics de véritables lieux de vie et de partage.

C'est un défi passionnant que nous, élus, relevons au quotidien dans nos territoires. Dans ma commune, par exemple, nous concevons des espaces publics adaptés aux besoins d'aujourd'hui et de demain au travers de la réversibilité des cours d'écoles en parcs urbains ou encore la transformation d'un tronçon de route départementale en espace de promenade, de sport et de loisirs. *Propos recueillis par R. C.*



(↑ de g. à dr.)

*Daniel Leca, vice-président du conseil régional des Hauts-de-France;  
Joël Duquenoy, président de l'agence de Saint-Omer;  
Catherine Barthelet, présidente déléguée de la Fnau;  
Alain Méquignon, vice-président du département du Pas-de-Calais;  
Christophe Molin, directeur général, et Eugénie Ruckebusch (de dos),  
directrice générale adjointe de l'agence de Saint-Omer;  
Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale,  
et Karine Hurel, déléguée générale adjointe de la Fnau.*

© Quentin Maillard/Tourisme en Pays de Saint-Omer



# ouverture

# LE THÉÂTRE DE LA VIE URBAINE

**Le coup d'envoi de la 45<sup>e</sup> Rencontre nationale des agences d'urbanisme, accueillie par l'agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du pays de Saint-Omer, du 9 au 11 octobre 2024, a été donné sur la scène de Sceneo, équipement culturel et sportif situé sur la commune de Longuenesse, dans le département du Pas-de-Calais.**

Pour illustrer la thématique de cette année, « Espace(s) public(s) en débat(s) », une terrasse de bistrot a été reconstituée, côté cour, et une place de village avec des bancs et un arbre, côté jardin. C'est là que se dérouleront tous les débats des plénières, animés par Lucie Delahaye, chargée d'études principale programmation culturelle et relations aux publics à l'agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer, et Didier Decoupigny, directeur général de l'agence d'urbanisme et de développement Lille Métropole.

En introduction de la manifestation, Joël Duquenoy, président de l'agence de Saint-Omer, a souhaité la bienvenue aux participants « sur ce territoire riche en eau, paysages, patrimoine, maraîchage, agriculture, industrie et tourisme », qui est aussi un lieu « à la croisée entre ruralité, périurbain et urbain, dialogue avec la Métropole européenne de Lille, l'Artois, la Côte d'Opale et nos voisins belges ». Au sujet de la thématique de la rencontre, Joël Duquenoy a précisé : « Aujourd'hui, face au défi climatique et à l'enjeu de développer la ville sur elle-même, tout en augmentant ou préservant l'offre d'espaces publics, le débat fait notre actualité. » Le président de l'agence n'a pas oublié de rappeler que celle-ci célébrait ses 50 ans en 2024, et a souligné l'ouverture alors imminente de la Maison du patrimoine (qui a eu lieu le 19 décembre 2024), « un équipement de médiation de l'agence au service des citoyens » qui viendra conjuguer « passé, présent et futur ».

Catherine Barthelet, présidente déléguée de la Fnau, s'est exprimée à son tour pour saluer l'action des agences qui, chacune, « apporte sa pierre à l'édifice en contribuant à façonner des territoires plus durables et plus vivables », ainsi que ces rencontres annuelles « qui offrent des débats passionnants. Chaque année, nous en repartons enrichis de nouvelles perspectives, prêts à les mettre en œuvre dans nos territoires ». Pour l'élue, le thème des espaces publics « résonne profondément avec toutes nos missions », car ces lieux sont « le théâtre de la vie urbaine, où se tissent les liens sociaux, où s'exprime la citoyenneté ». Sans

oublier qu'ils pourraient bien être aussi un élément de réponse à une « densification heureuse ».

Alain Méquignon, vice-président du département du Pas-de-Calais, a ajouté, pour sa part, que son territoire au fort tropisme industriel se voulait aujourd'hui « à la pointe du défi de la décarbonation », avec la dénommée « vallée de la batterie » qui s'étend de Douai à Dunkerque, mais aussi à travers des projets de production bas-carbone de ciment comme à Lumbres. Saluant son attachement aux agences d'urbanisme, celui qui est aussi maire de Fauquembergues a évoqué le « réflexe » de sa commune de faire appel à celle de son territoire, « à tel point que nous n'imaginons pas mettre en chantier un projet sans la consulter ». À ce titre, Alain Méquignon exprime le regret « que trop de territoires de ce pays n'aient pas la chance d'être couverts par une agence d'urbanisme ».

Enfin, Daniel Leca, vice-président du conseil régional des Hauts-de-France, en charge de l'Europe, de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles, a conclu ce lancement en soulignant l'importance de l'ingénierie dans les territoires pour relever des défis de plus en plus complexes et des injonctions parfois contradictoires qui nécessitent « de se réinventer, et d'intégrer les attentes des populations comme les dimensions techniques et technologiques ». Forte de huit agences, la Région Hauts-de-France a toujours à cœur d'apporter l'ingénierie qui manque aux territoires. « Aujourd'hui, nous avons un défi commun à relever : répondre aux besoins des populations tout en travaillant avec l'ensemble des collectivités et des structures qui peuvent nous aider à prendre les bonnes décisions. »

Daniel Leca a tenu à conclure en évoquant l'engagement de la Région à travers l'animation d'une initiative urbaine européenne qui, à l'instar des travaux des agences d'urbanisme, consiste à identifier les projets à porter au niveau européen pour mieux répondre aux défis locaux.

R. C.

# « INSCRIRE LA VILLE DANS UNE ÉVOLUTION CRÉATRICE »

**Grand Prix national de l'architecture 2022, Philippe Prost, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Paris-Belleville, a ouvert la 45<sup>e</sup> Rencontre de la Fnau. L'architecte-urbaniste, qui s'interroge sur les typologies d'aménagement produites par des faits de société, a proposé de définir la place de nos héritages dans la fabrique des espaces publics.**

« Avant toute chose, je dois vous dire qu'en préparant cette intervention, je me suis demandé : "Espace public, avec ou sans 's' ?" Pour répondre à cette question, j'ai effectué quelques recherches et je me suis rendu compte que le terme "espace public" n'est apparu que récemment – dans les années 1960 –, et dans les sciences sociales. Notamment avec Jürgen Habermas<sup>1</sup>, qui parle d'espace public comme espace de la communication et de la relation : comment une parole s'exprime, dans quel milieu, etc. Ce n'est qu'une décennie plus tard que la notion d'espace public a intégré le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement. Le dictionnaire en donne la définition suivante : "Partie du domaine public non bâtie affectée à des usages publics." Si cette locution définit bien les choses, elle est à mettre en relation avec les mots qui étaient employés précédemment : place, rue, jardin public..., qui sont des termes très anciens, millénaires.

Dans les années 1970, les politiques publiques étaient déployées autour du logement, et elles ont eu besoin de développer une nouvelle terminologie, plus technicienne, plus réglementaire, pour envisager l'aménagement de ces espaces aux caractéristiques si diverses. Aujourd'hui, ces deux approches, sociale et technique, ont fusionné : quand on parle d'espace public, on parle du lieu de la circulation des personnes et des biens, mais aussi du lieu de l'échange et de la communication. Le terme d'espace public permet donc d'aborder globalement des lieux très différents et des problématiques plurielles. Il me semble donc plus juste de parler d'espaces publics (avec un "s").

## **Transformation permanente**

Ce qui les caractérise est leur perpétuelle évolution, car la ville ne cesse de se renouveler sur elle-même. Cette transformation permanente – en réponse aux évolutions de la société, aux nouvelles techniques et pratiques – est nourricière, car elle nous permet de penser l'espace autrement, de manière dynamique et non

statique. Imaginez que les trottoirs sont apparus au XIX<sup>e</sup> siècle, que les rues se sont adaptées au trafic automobile, ce qui a profondément modifié les usages et comportements urbains autour d'une notion : la vitesse. Aujourd'hui, cette page est en train de se tourner, l'automobile reflue et les villes ralentissent.

La crise écologique que nous vivons pose de nombreuses questions aux villes et à l'urbain. Si le désir de ville est toujours une réalité, il est aujourd'hui partagé avec un désir de nature qui sonne le retour du végétal, dans les espaces publics comme dans les espaces privés et les cœurs d'îlot. Cette réduction du minéral est une transformation qui nécessite de développer un regard sur le patrimoine, l'héritage, la transmission de ces espaces de génération en génération et d'intégrer les contraintes héritées, comme les tréfonds, les réseaux souterrains et les nouvelles dimensions comme la ville digitale et les "déboîtements" qu'elle entraîne, entre espace réel et espace temporel, créant de nouvelles incertitudes ou de nouveaux troubles.

Nous sommes à un moment très important de reconsidération de la ville, alors que cette question se pose aussi pour l'architecture. Nous n'imaginons plus, aujourd'hui, faire totalement table rase de quartiers ou de bâtiments, pour plutôt développer des projets de transformation. Cette logique concerne les espaces publics, qu'il est très important de nourrir de la mémoire de leurs aménagements successifs. Nous avons la fâcheuse tendance à penser que la ville a toujours été telle que nous l'avons connue, et nous oublions même parfois son état à une époque que l'on a connue.

## **Adopter une pensée frugale**

Le fait que nous revenions à une ville moins caractérisée par les flux, le mouvement, qu'elle ne l'a été depuis l'après-guerre, rend très pertinent de revenir sur les aménagements anciens, qui tiraient sans doute mieux parti du contexte, des ressources, etc.



Philippe Prost, professeur à l'Ensa de Paris-Belleville.  
© Quentin Maillard/Tourisme en Pays de Saint-Omer

**« Se fonder sur l'histoire et sur le contexte garantit d'éviter l'import de solutions. »**

Cela implique de développer une nouvelle approche de l'urbanisme, plus patrimoniale, qui intègre toutes les ressources historiques de la ville, pour définir ce qui doit être conservé, réemployé, reproduit ou retrouvé, de manière à adopter une pensée frugale, à développer plus et mieux avec moins, et à redécouvrir un temps long qui nous a échappé jusqu'à présent.

À Saint-Omer, le périmètre d'intervention de l'agence d'urbanisme est aussi celui du Pays d'art et d'histoire, ce qui est très important, car cela conduit nécessairement à ne pas séparer l'aménagement du patrimoine, l'action du temps historique – qui ne devraient jamais être distingués, car l'action s'inscrit toujours dans le temps historique. Elle fabrique l'histoire.

Développer un urbanisme patrimonial n'a pas été possible jusqu'à une époque très récente, car les dispositions réglementaires qui étaient appliquées au patrimoine urbain – les plans de

sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) – mettaient les villes "sous cloche". Mais, aujourd'hui, les sites patrimoniaux remarquables (SPR) prennent en compte toutes sortes de problématiques environnementales, comme la pleine terre, la désimperméabilisation des sols, le patrimoine végétal, la ressource en eau, ainsi que les questions liées à l'économie, au commerce, aux mobilités ou aux questions sociales, pour devenir de vrais documents de projet et pas seulement de protection. Ils constituent une réelle opportunité de bien intégrer les problématiques spécifiques à chaque ville : environnementale, sociale, urbaine.

Dans ce cadre, les espaces publics sont des espaces hautement stratégiques, car ils les concentrent toutes : ils ont connu toutes les manifestations sociales, les marchés, les processions..., ils sont le lieu principal de stratification historique de chaque ville sur lequel il est le plus facile de comprendre le processus de long terme d'évolution d'une ville pour en imaginer le devenir.

En pratique, il est toujours intéressant de présenter ce qui existe à l'aune de ce qui a disparu. Parfois, les transformations ont pu être radicales, avec la disparition d'enceintes, de bâtiments, la constitution d'îlots, l'ouverture de rues ou de places. Certains espaces publics ont disparu, d'autres sont apparus sur d'anciens espaces militaires ou industriels. Quand on étudie une place dans un centre historique, il n'est pas rare de constater qu'elle a déjà presque tout connu : l'ouverture, la fermeture, l'animation, la déshérence, etc. Elle a pu avoir un sol meuble, en terre battue, puis elle a été imperméabilisée. Le végétal a pu être très dense, puis être éradiqué. Une halle peut avoir été démolie, mais la place avoir conservé sa morphologie, et peut-être que les dynamiques actuelles peuvent conduire à considérer l'opportunité d'en recréer une...

Il est très intéressant de revenir sur cet héritage et de l'utiliser pour développer le projet. Pour bien concevoir à quel point chaque ville est unique, ce qui, à l'heure de l'intelligence artificielle et du risque d'une plus grande globalisation et homogénéisation, est très important. Se fonder sur l'histoire et sur le contexte garantit d'éviter l'import de solutions, ce qui, malheureusement, caractérise de nombreux projets. Il y a beaucoup plus de manières de penser les espaces publics que celles conditionnées par des réponses aux problématiques les plus actuelles.

Il faut inscrire la ville dans une forme d'évolution créatrice au sens bergsonien du terme : "Le monde va à l'aventure, il s'invente sans cesse sans que le chemin qu'il trace derrière lui ne préexiste d'une manière ou d'une autre." Inventer les espaces publics de demain, c'est comprendre que ce qui va être imaginé ne va que partiellement répondre aux objectifs posés, et générer un nouveau contexte porteur de réponses et d'opportunités inattendues.

Cet inattendu appliqué au lieu des rencontres est particulièrement important à l'heure où nous voyons apparaître de nouvelles formes de repli social ou de ségrégation. Se relier à une histoire, c'est ne plus être anonyme, ne plus être partout ailleurs. C'est être quelque part. » *Synthèse réalisée par Julien Meyrignac*

<sup>1/</sup> *Philosophe et sociologue allemand du début du XX<sup>e</sup> siècle*

# UN ESPACE PUBLIC À RÉENCHANTER

**En ouverture de la plénière du 9 octobre 2024, les cinq invités se sont penchés sur les enjeux de l'adaptation et du réaménagement des espaces publics. Plus que de simples lieux de passage, ils constituent le cœur de la vie sociale, lorsqu'ils sont ouverts et accessibles à tous.**

Les émotions procurées par l'espace public sont aussi diverses que les individus qui le parcourent. Pour Franck Boutté, ingénieur civil des Ponts et Chaussées et Grand Prix national de l'urbanisme 2022, la surprise en est le catalyseur. Il cite en ce sens l'architecte espagnol Oriol Bohigas (1925-2021) : « *La ville est l'endroit où l'on sort faire quelque chose et où l'on se met à faire tout autre chose que ce pour quoi on est sorti.* » Madeleine Masse, architecte-urbaniste et fondatrice de l'agence Soil, avance, quant à elle, l'importance de vivre cet espace public, qui « *procure une émotion lorsqu'il n'est pas qu'un lieu de passage* ». Pour Alexandre Labasse, architecte et directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), l'émotion se trouve dans « *l'autre* », tandis que Christian Leroy, président de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL), s'émeut de « *l'émerveillement lorsque les habitants se mélangent, notamment lors d'événements artistiques* ». Cathy Savourey, présidente de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU) et adjointe au maire de Tours, termine ce premier tour de table en évoquant la dualité de cette expérience : en tant qu'élue, elle est émue quand « *chacun y trouve sa place* » et apprécie l'éveil sensoriel en tant qu'habitante.

## **Porter attention aux « vides »**

Interrogé sur la notion de vide comme levier d'adaptation des territoires, Franck Boutté indique que, pour mémoire, la question environnementale est née dans le Nord-Pas-de-Calais. Alors que les conférences et traités internationaux s'enchaînent depuis Rome en 1968, la politique écologiste débute dans les années 2000 en France, portée par l'élue Marie-Christine Blandin. La politique environnementale française est d'abord rationaliste, centrée sur l'énergie, puis élargie à la stratégie bas-carbone. Elle est dirigée vers l'optimisation des pleins dans l'urbain, « *le vide était devenu l'impensé pour la simple raison qu'il ne peut pas se calculer* », regrette Franck Boutté. La crise sanitaire de 2020 et les étés 2022 et 2023 ont mis en lumière l'importance de ces espaces « vides » et l'inadaptation des villes au changement

climatique (stress hydrique, épisodes caniculaires, appauvrissement des forêts...). « *On s'est pris un rapport du Giec<sup>1</sup> en pleine figure* », déplore l'ingénieur, soulignant les limites de nos approches traditionnelles. En effet, 90 à 95 % du bâti dans les centres des grandes métropoles de 2050 est déjà construit et est inadapté. Pour répondre à ces défis urgents, Franck Boutté insiste sur la nécessité de transformer l'existant : « *Nous avons abîmé le rapport de la ville à son milieu, il faut donc travailler à l'adaptation des pleins, ce qui donne un nouvel enjeu au vide.* » Il préconise une mise en réseau des espaces « vides » publics et privés pour réduire la pression sur les bâtiments.

## **Le soin aux autres**

Madeleine Masse poursuit en abordant les nouvelles perspectives dans l'espace public, axées sur les enjeux de lien social et de résilience climatique, « *à horizon 2100* » et non 2050, comme il est de coutume de raisonner. Cette projection implique la conception d'un espace public où l'on pourra « *survivre et cohabiter* » en insistant sur les usages informels. Le miroir d'eau de l'esplanade de La Défense a, par exemple, été détourné de son usage lors des canicules estivales pour se transformer en un lieu de rafraîchissement et de jeu. « *Cela fait partie des émotions dont nous parlions. Nous évoquons les défis, mais il y a aussi une chose fondamentale que l'on oublie, c'est la fabrique du lien social.* » L'agence Soil se concentre ainsi sur l'intégration de tous les publics, et en particulier des enfants, considérant « *la ville comme un lieu d'aventure* ». Cet appauvrissement de l'espace public est lié à l'ergonomie représentée dans « *la bible des architectes* », le Neufert, centrée sur les dimensions d'un homme jeune de taille moyenne.

La question de l'échelle est également au cœur des réflexions. « *La vision d'un mètre carré est parfois détournée. Les promoteurs et les investisseurs n'ont pas la même vision ; on embarque une logique de coûts/bénéfices, on ne peut plus faire un mètre carré*



*Cathy SAVOUREY, présidente de l'agence de Tours (ATU), adjointe au maire de Tours.*



*Franck BOUTTÉ, ingénieur civil des Ponts et Chaussées, Grand Prix de l'urbanisme 2022.*



*Alexandre LABASSE, architecte, directeur général de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur).*



*Madeleine MASSE, architecte-urbaniste, fondatrice et présidente de l'Atelier Soil.*



*Christian LEROY, président de la communauté de communes du Pays de Lumbres, maire d'Escaeuilles.*

avec un usage ou une considération. » En réponse, son agence conçoit chaque mètre carré au regard de ses différents services : rafraîchir l'espace public, s'abriter du soleil, produire de l'énergie et s'adapter à tous les âges. « *L'espace public est le prolongement du logement* », estime Madeleine Masse.

### Démonétisons l'espace public

Cathy Savourey appréhende, pour sa part, « *l'espace public comme un lieu de vie pour les humains et les non-humains* ». Aménager les vides doit donc se faire en pleine conscience, prenant en compte les grands paysages tout comme les êtres vivants qui les peuplent. « *En termes d'usages, il faut passer d'une notion de flux à une notion de pause.* » À Tours, le pont Wilson a échangé sa symphonie urbaine pour celle des oiseaux : la voie automobile a été supprimée pour laisser place à des voies piétonnes et cyclables, tout en conservant le tramway. En outre, l'agence d'urbanisme a contribué à faire installer des bancs à intervalle régulier sur ce pont de 450 mètres de long, offrant ainsi aux habitants un « *balcon sur la Loire* », où chacun peut écouter le chant de l'eau et le cri des sternes. Cette attention au vivant a également donné lieu à la désimperméabilisation de la cour de l'école Jean-de-La-Fontaine, pour introduire des éléments naturels – arbres à insectes et niches à oiseaux. Le parvis a également été réaménagé pour devenir un lieu de vie en dehors des usages habituels : « *On revient à cette notion d'un multi-usage sans cloisonner les espaces.* »

Enfin, Cathy Savourey a insisté sur l'attention portée au lien social, qu'elle considère comme essentiel dans une ville telle que Tours, qui compte 53 % de ménages seuls. Sur la place du marché, dite « du Monstre », les places de parking ont été effacées pour libérer des espaces non marchands. « *L'espace central est ouvert à tous afin de permettre aux personnes qui n'ont pas les moyens de consommer d'avoir le sentiment de participer à la vie de la cité* », ajoute l'élue tourangelle.

### En ruralité, le lieu public est profondément social

Christian Leroy déclare avec conviction : « *En ruralité, c'est le lieu qui crée l'espace public.* » La communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL), nichée dans le département du Nord-Pas-de-Calais compte 36 communes pour 25 000 habitants. Cette zone rurale se caractérise par une variété d'espaces publics, incluant les vastes paysages, parfois devenus transparents par leur présence quotidienne. « *La difficulté des paysages par rapport à l'espace public est de faire en sorte qu'ils deviennent des lieux de partage qui procurent des émotions.* » Pour favoriser le lien social, la CCPL a développé une station nature offrant 900 km de sentiers balisés pour diverses activités, comme le VTT, la randonnée et la marche nordique. « *Cette notion de créer du lien est importante, et nous avons réussi* », se félicite Christian Leroy.

En parallèle, le Pays de Lumbres redynamise le centre-bourg de sa commune-centre, qui constitue un lieu névralgique de la vie de la cité, transformé avec le temps en un vaste parking. Le projet de réaménagement visant à reconquérir ces espaces perdus a été pensé en coopération avec habitants et commerçants. Ce constat illustre, par ailleurs, la dépendance à la voiture individuelle – pour 90 % des déplacements. Des pistes cyclables ont ainsi été créées pour relier l'ensemble du territoire du centre-bourg. C'est un point saillant pour l'élue, qui observe un « *changement de paradigme chez les jeunes, qui ne voient plus la voiture comme un moyen de liberté, mais un fardeau* ». Offrir une alternative constitue alors un moyen de maintenir son attractivité territoriale.

Christian Leroy insiste enfin sur l'importance des cafés en zone rurale, se référant aux paroles de Roland Castro : « *Un quartier, ça commence par un bistrot.* » Ces lieux de socialisation, de plus en plus rares, deviennent souvent multiservices pour assurer leur pérennité. Afin de raviver ce sentiment d'appartenance à la cité, Christian Leroy valorise les événements artistiques dans des lieux

patrimoniaux. « 25% de la population n'était pas là, il y a cinq ans, il y a donc un fort enjeu de sociabilité afin que ces villages ne deviennent pas des dortoirs », résume-t-il.

### Un modèle économique complexe

À l'Apur, Alexandre Labasse et son équipe se distinguent par leur développement d'une ingénierie de la donnée. Le directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme souligne les « injonctions contradictoires » auxquelles font face les agences d'urbanisme. Contrairement à Franck Boutté, il considère que les espaces publics ne sont pas des lieux vides : « Nous essayons justement de dire qui l'habite, avec la Nuit de la solidarité. » L'initiative annuelle portée par l'atelier comptabilise les personnes sans-abri de la capitale. L'Apur analyse, par ailleurs, divers aspects de la vie urbaine, tels que la végétalisation avec des indices de canopée ou la commercialité, en étudiant et accompagnant les 60 000 commerces parisiens, et l'analyse des flux et de l'occupation de l'espace public grâce aux données téléphoniques.

« Nous essayons de dessiner ce qui n'est pas visible, mais indispensable à l'aménagement de demain. » Sur la question du commerce, l'Apur étudie le modèle économique de l'espace. « Le constat est complexe, la disparition progressive de la voiture au profit des pistes cyclables et de la végétation augmente le coût de fonctionnement de l'espace public et conduit à une baisse des recettes. » À Paris, elles représentent 1,3 milliard d'euros. La moitié de cette somme concerne les taxes, dont 22% en lien avec l'automobile, 9% la commercialité du trottoir, 8% pour les taxes de séjour et seulement 1% pour les espaces verts. « Ce qui est le plus plébiscité dans l'espace public ne rapporte que peu en fonctionnement. »

## « 80 % de l'espace public est dessiné par et pour la voiture, qui n'assure que 10 à 15 % des parts modales entre Paris et les différentes couronnes. »

Franck Boutté

L'Apur a donc identifié trois leviers pour accompagner les politiques publiques dans ce modèle économique : augmenter les recettes (stationnement, droit de terrasse), baisser les dépenses et monétiser certaines externalités positive (gain du confort sur la baisse du bruit). « Nous devons trouver un modèle pour comptabiliser ce qu'on ne dépense pas grâce à la transformation de l'espace public. » Notons que les lieux sociaux de prédilection des usagers sont à 20% les espaces publics (à égalité avec les commerces), 15%, les parcs, et 7%, les trottoirs. « Il faut revoir une maquette financière qui soit plus généreuse, plus paisible et plus douce, mais il faut un modèle économique derrière, et c'est un formidable défi pour les ingénieries de nos agences », conclut le directeur de l'Apur.

### La rue est commune

L'idée de *La Rue Commune*, un guide méthodologique en open source, a germé lors de la crise sanitaire, alors que la voiture avait disparu d'un espace public pacifié et redécouvert. De nouveaux usages émergent, à la surprise générale. Conçu par Franck Boutté, Léonard et Richez et Associés, *La Rue Commune* se présente comme une « une boîte à outils qui balaie les champs des possibles sur les différentes composantes de la rue ». Elle a la particularité de répondre à un appel à communs lancé par l'Ademe (Agence de la transition écologique). Dans une ville densément peuplée comme Paris, 68% des espaces sont construits et 32% sont vides, eux-mêmes distribués entre espace public et semi-public. « 80% de l'espace public est dessiné par et pour la voiture, qui n'assure que 10 à 15% des parts modales entre Paris et les différentes couronnes, il y a bel et bien un problème », constate Franck Boutté. Ce guide offre ainsi de nouvelles perspectives pour redynamiser ces lieux primordiaux à la vie de la cité.

### Cartographier la rue est politique

De son côté, Madeleine Masse emploie la cartographie comme un « acte politique qui donne à lire des choses et à avoir des enjeux ». Il faut ainsi changer de lunettes et proposer d'autres critères de lecture. Dans l'ancien monde, il y a les zones à bâtir, les terres agricoles à conquérir, et, de l'autre, les espaces naturels, de loisirs. « Le paysage rural est souvent peu considéré. Donner à lire cela, c'est rendre visible et avoir un autre regard sur ces enjeux. » Madeleine Masse travaille sur la puissance et la hiérarchisation des flux : primaire, secondaire et la question des usages formels et informels. « L'enjeu est de donner à lire ce qu'il se passe au-dessus, mais surtout en dessous, pour construire les espaces publics de demain ».

« Comment réenchanter la chose publique ? », interrogent en conclusion les animateurs de la table ronde, Lucie Delahaye, chargée d'études de l'agence de Saint-Omer, et Didier Decoupigny, directeur général de l'agence de Lille. Franck Boutté réaffirme l'importance d'adapter l'espace public pour restaurer l'amour de la ville, malgré les critiques erronées sur son impact environnemental. « Il se passe quelque chose de dérangeant, qui est de dire que la ville est le mal absolu par rapport à la question de la transition énergétique. Or, habiter tous à la campagne serait une véritable catastrophe. » Cathy Savourey abonde en ce sens, rappelant l'importance du partage de l'espace dans un contexte de dépeuplement urbain et de baisse du taux d'occupation des logements. « Il faut considérer la ville comme un objet de désir pour ne pas avoir une fuite en avant, car il faudra bien recréer tous les services ailleurs. Donc, c'est un cercle vicieux. » Urbanisons-nous !

Maidier Darricau

<sup>1/</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

# « MENER ENSEMBLE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE URBANISME »



© Louis Vering

« [...] Je tenais à vous adresser plusieurs messages. D'abord, vous dire que Saint-Omer est un excellent choix de lieu pour se retrouver dans notre beau département du Pas-de-Calais. Comme vous le savez, j'y suis engagée, comme habitante et comme élue. Je veux vous dire qu'en tant que membre du réseau des agences d'urbanisme, vous vous trouvez au cœur de nouvelles politiques publiques absolument essentielles. Car vous êtes au centre des transformations majeures de l'aménagement du territoire face au dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. C'est une course contre la montre dans laquelle chaque acte d'aménagement doit être pesé à l'aune de ces deux défis.

Ces transformations doivent s'inscrire dans le cadre de notre méthode d'action : la planification et la territorialisation. Cette méthode repose sur deux impératifs. D'abord, écouter la science, et donc se projeter dans une France et des espaces publics à + 4 °C en 2100. Pas par renoncement à lutter contre le dérèglement climatique, mais parce que c'est une hypothèse probable selon les scientifiques. Nous savons que la France se réchauffe plus vite que le reste de la planète. Cela va donc

**Agnès Pannier-Runacher,  
ministre de la Transition  
écologique, de l'Énergie, du Climat  
et de la Prévention des risques<sup>1</sup>.**

nécessiter d'anticiper et d'innover, de mieux intégrer les solutions de mobilités douces, de revoir certaines règles et usages, et mieux prendre en compte l'impératif de sobriété foncière. Je sais que l'objectif de « zéro artificialisation nette » continue de générer beaucoup de débats, et je ne vous mentirai pas : ce n'est pas simple. Mais mon objectif est bien d'appliquer les règles de façon pragmatique et adaptée à chaque territoire. Appliquer les règles de manière raisonnée ne voudra pas dire détricoter, car nous avons besoin de sobriété foncière si nous voulons tenir nos objectifs climatiques et de lutte contre l'effondrement de la biodiversité.

Le deuxième impératif pour réussir la planification, c'est d'assurer un partage clair des rôles. À l'État stratégique de fixer le cap. C'est pour cela que dans les prochains jours, je soumettrai à la consultation publique le plan national d'adaptation au changement climatique et la stratégie nationale bas-carbone. Deux textes importants pour donner de la visibilité aux entreprises et aux collectivités locales. L'État fixe le cap, mais les territoires doivent porter le déploiement de ces politiques. Car si nous voulons que la planification écologique fonctionne, elle doit se construire au plus proche du terrain, de la réalité du quotidien des Français. L'écologie ne sera désirable que si elle est populaire, que si elle parle à chacun des habitants du territoire. Et c'est là que votre action et votre expertise seront cruciales, en tissant des partenariats durables avec les élus locaux et les professionnels de l'aménagement, que ce soit en métropole ou en outre-mer. En accompagnant nos communes, vous leur offrez une véritable opportunité de verdir nos villes, de protéger la biodiversité et, surtout, d'améliorer la vie et le quotidien de chaque Français. J'aurai à cœur de mener un dialogue constructif à vos côtés au cours de ces prochaines semaines. Alors, encore un grand merci pour votre implication aux côtés des élus locaux et des techniciens des collectivités, et à très vite pour mener ensemble la transformation écologique de notre urbanisme. »

<sup>1</sup> Lors de la clôture de la 45<sup>e</sup> Rencontre. Depuis décembre 2024, Agnès Pannier-Runacher est ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

# « AVOIR UNE EXIGENCE DE PROXIMITÉ ET D'IMMÉDIATÉTÉ »



© Quentin Maillard/Tourisme en Pays de Saint-Omer

« [...] Avec les enjeux considérables, colossaux, des transformations qui s'accroissent, et la réalité quotidienne qui viennent se percuter, comment conjuguer [...] ces éléments indissociables les uns des autres : enjeux sociaux, humains, environnementaux, écologiques, économiques ? Et comment concevoir nos villes et nos territoires de demain en répondant aux aspirations immédiates et quotidiennes des gens sans les envoyer, avec toute notre société, dans le mur ? Cela est terriblement complexe, et nous sommes convaincus au ministère, avec la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, que tous les enjeux, tous les travaux qui sont devant nous ne peuvent entrer en application, y compris les lois qui s'appliquent dès à présent – dont une qui irrite nos concitoyens et nos élus locaux : le « zéro artificialisation nette » –, si l'on n'a pas des outils tels que les agences d'urbanisme pour accompagner et soutenir cette exigence considérable pour des élus qui ne sont pas tous armés et outillés de la même manière. Car s'il y a des territoires intercommunaux qui sont bien souvent dotés d'agences d'urbanisme, parce qu'ils ont su créer les outils, qu'ils ont des moyens et des ingénieries, il y a aussi des pans entiers de nos territoires pour lesquels il va falloir imaginer les conditions pour étendre cette capacité à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas forcément les armes pour réussir. [...] On voit leurs difficultés de tenir les objectifs.

## Valérie Létard, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine<sup>1</sup>.

Comment réussir cette transformation, ces Srdet, ces SCoT, ces PLU qui changent [...], alors que les dispositions réglementaires ne sont pas encore en application ? Pour autant, c'est maintenant que l'on prend les devants [...]. C'est donc une course contre la montre pour apporter les ajustements auxquels aspirent les élus sans remettre complètement en question l'urgence et ce qui nous attend. Voilà typiquement l'un des éléments qui sera au cœur de nos préoccupations [...]. Sur la construction de la ville de demain, et sur les questions de logement auxquelles nous nous attelons 24 heures sur 24 depuis que je suis en responsabilité, notre équipe est mobilisée et l'administration déterminée à faire avancer les choses dans le bon sens ; d'une part, avec Agnès Pannier-Runacher, dont les objectifs sont clairs, mais aussi avec Catherine Vautrin<sup>2</sup>, qui est en charge de la Cohésion des territoires.

Je peux vous dire aujourd'hui que nous devons avoir cette exigence de proximité et d'immédiateté, et ne jamais perdre de vue cet objectif. Nous reviendrons de toute façon devant vous, nous allons travailler avec vous, nous vous solliciterons, car, dans les semaines et les mois qui viennent, nous aurons énormément de choses à ajuster, à adapter. Dans le ministère qui est le mien, il faut que j'écoute ce que vous dites, Madame [Marianne Louradour, directrice générale de CDC Biodiversité, ndlr], ce que les maires nous envoient comme signal de détresse dans beaucoup d'endroits de notre territoire national. Il faut tracer la route ensemble, être au rendez-vous. Nous avons le devoir de réussir, de s'adapter sans renoncer à l'objectif. C'est la feuille de route qui sera la mienne et je n'aurai de cesse, ma chère Sonia [de La Provôté, présidente de la Fnau] de vous mettre dans la boucle des réflexions qui seront les nôtres. En tout cas, merci pour ce que vous faites, contre vents et marées, car partout où vous agissez, vous permettez d'éviter des erreurs. »

<sup>1</sup> Lors de la clôture de la 45<sup>e</sup> Rencontre. Depuis décembre 2024, Valérie Létard est ministre chargée du Logement auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation.

<sup>2</sup> Catherine Vautrin était alors ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation. Elle est depuis, décembre 2024, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

# LA VALEUR DU « VIDE » DANS LA VILLE

**La Rencontre s'est achevée par les prises de parole de Joël Duquenoy, président de l'agence de Saint-Omer, et Sonia de La Provôté, présidente de la Fnau, sur la scène de Sceneo.**



*La ministre Valérie Létard, le président de l'agence de Saint-Omer, Joël Duquenoy, et la présidente de la Fnau, Sonia de La Provôté.  
© Quentin Maillard/Tourisme en Pays de Saint-Omer*

En conclusion de cette 45<sup>e</sup> Rencontre nationale des agences d'urbanisme, le président de l'agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer, Joël Duquenoy, a rappelé que ces trois jours avaient permis d'allier expertise et sujet qui touche tout le monde, « d'articuler Action cœur de ville à Saint-Omer, Petites villes de demain à Aire-sur-la-Lys et Lumbres, le périurbain, la ruralité, et la mise en réseau, notamment, avec la Métropole et la Côte d'Opale ». Rappelant par la même occasion que son agence fêtait son 50<sup>e</sup> anniversaire, Joël Duquenoy a ajouté que l'événement avait aussi permis la mise en œuvre concrètement de « valeurs d'agilité [des agences d'urbanisme], de compétences, d'intelligence collaborative et de transmission, ainsi que nos engagements pour une agence concrète, ouverte et partenariale ».

Ancrée dans les enjeux de son époque, l'agence de Saint-Omer a veillé à organiser cet événement en portant « une responsabilité sociétale » et en mettant en place « des solutions limitant l'impact » du réchauffement climatique. Cela se traduit par l'implication d'établissements favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, une montée en

compétence des équipes, l'application de la parité, ou encore l'ouverture gratuite aux plénières pour le public étudiant. À cela s'ajoutent une alimentation de saison et en circuit court, ainsi qu'une gestion des déchets et du recyclage passant par l'appel à des prestataires et partenaires locaux et régionaux.

Quant au thème qui a rassemblé autant d'agences durant ces trois jours, « Espace(s) public(s) en débat(s) », il a rappelé « la valeur du "vide" dans la ville : un espace de projets, de société, qui doit être habitable ». Mais aussi, « un espace politique pour la mission des élus, notamment celle de renforcer le bien vivre ensemble » et, surtout, « un espace d'adaptation au changement climatique propice à un récit engageant pour les citoyens ». Joël Duquenoy a conclu en insistant sur l'importance de cette Rencontre, qui constitue à ses yeux « un rendez-vous incontournable pour celles et ceux qui aident les territoires et s'y engagent chaque jour, qui fait grandir par la qualité de l'expertise des intervenants et des équipes des agences, qui est une occasion privilégiée de découvrir un territoire avec une approche sensible et culturelle », et se veut « une fête qui renforce des liens entre des réseaux professionnels ».

La présidente de la Fnau, Sonia de La Provôté, a pris à son tour le micro pour s'adresser tout d'abord à la ministre chargée du Logement, Valérie Létard (lire p. 27), dont elle a chaleureusement salué la venue : « Vous avez pu voir que ces journées de la Fnau étaient un moment de réflexion, de rencontres, d'une certaine façon quelque chose d'assez gai sur des sujets très sérieux. Cette convivialité offre une certaine forme d'audace – ce qui est un peu la marque de fabrique des agences d'urbanisme, et de ces journées de la Fnau, qui abordent des sujets convenus, mais de façon inconvenante. » Remerciant ensuite l'agence organisatrice, Sonia de La Provôté a salué des rencontres de la Fnau « sans cesse renouvelées, pour un plaisir toujours différent, et qui nous engagent encore plus à travailler ensemble, car les territoires de chacun sont un peu les nôtres ; à chaque fois on se les approprie, à chaque fois on les aime. On revient avec plein d'idées pour son propre territoire qui sont le fruit de ces échanges-là. »

La présidente de la Fnau a achevé son intervention avec l'annonce, toujours très attendue, du lieu de la prochaine Rencontre nationale : elle se tiendra à Strasbourg, organisée par l'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (Adeus), et aura pour thème « L'eau en partages ». **R. C.**

# VERS UNE TRANSFORMATION DES USAGES

**Du marais audomarois à la forêt de La Capelle-lès-Boulogne, en passant par les coteaux du Pays de Lumbres, l'atelier « Espaces publics en milieu rural et périurbain : entre lien social et économie locale » a proposé aux participants d'explorer des sites qui offrent des pratiques dites traditionnelles tout en répondant à de nouvelles attentes.**

---

**Intervenants** • Lionel Rougé, géographe, maître de conférences à l'université Toulouse-Jean-Jaurès, chercheur au Lisst Cieu UMR 5193; Aurélien Brietz, directeur adjoint, parc naturel régional (PNR) des Caps et Marais d'Opale; Morgan Declerck, responsable de la Maison du marais, société publique locale (SPL) Tourisme en Pays de Saint-Omer; Joëlle Delrue, maire de Lumbres; Christian Leroy, président, Clémence Dermenghem, chargée de mission, service développement territorial, cheffe de projet Petites villes de demain, et Pascaline Pruvost, chargée de développement touristique et d'animations territoriales, communauté de communes (CC) du Pays de Lumbres; Hubert Picard, président de la CC Vallées de l'Orne et de l'Odon, membre du bureau de l'agence de Caen (Aucame); Jean-Philippe Briand, directeur adjoint, et Manuela Laurent, chargée d'études alimentation-agriculture, Aucame; Jean-Michel Dégremon, maire de La Capelle-lès-Boulogne; Patrick Dréhan, président, association Di Vino World Jazz Festival.

**Pilotes** • Olivier Delbecque et Nicolas Coppin, Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale; Jean-Philippe Briand et Manuela Laurent, Aucame; Justine Laporte, AUD Saint-Omer.

---

La notion d'espace public recouvre des réalités variées selon les territoires concernés. Très bien définie dans les villes et les territoires de l'urbain, elle devient plus vague dans les territoires périurbains et ruraux où ils peuvent concerner tout à la fois des lieux hérités de l'histoire locale ou de certains usages, et des espaces émergents, largement conditionnés par les mobilités automobiles et la fréquentation des commerces et équipements publics.

Cette diversité est un défi pour les collectivités locales attachées à conserver leur fonctionnalité et leur caractère d'espace de représentation et d'identité. Les enjeux relatifs à leur aménagement sont nombreux: préservation des usages existants

(économiques, par exemple), renforcement de leur attractivité à travers des animations, arbitrage des besoins et désirs (consultation publique), intégration des enjeux environnementaux (eau, biodiversité) et climatiques (îlots de chaleur).

Autant de sujets que les participants ont pu aborder – parmi bien d'autres encore – au cours de cet atelier itinérant qui les a conduits du marais audomarois à la forêt de La Capelle-lès-Boulogne, en passant par les coteaux du Pays de Lumbres. Des acteurs locaux et des experts animant à chaque étape les réflexions sur la façon de penser, aménager et animer ces espaces publics.

## **Vous avez dit « espaces publics » en milieu rural et périurbain ?**

L'atelier a démarré dans la Maison du marais – à l'entrée de ce grand espace façonné par l'homme et devenu réservoir de biodiversité, géré par la société publique locale (SPL) de Tourisme en Pays de Saint-Omer et le parc naturel régional (PNR) des Caps et Marais d'Opale – par une intervention du géographe Lionel Rougé, portant sur la problématique générale des espaces publics ruraux et périurbains<sup>1</sup>.

Pour le chercheur, ces derniers regroupent des catégories d'espaces très différentes: des espaces juridiquement publics (voiries, places, monuments et petit patrimoine...), des « autours » des lieux privés ouverts aux publics (parkings de zones commerciales, des équipements publics...), les grands espaces ouverts, naturels ou agricoles..., et tous les lieux « *dans lesquels les individus rencontrés déclarent exprimer une vie sociale en dehors de cercles privés* ». Soit tous les espaces dans lesquels se réalise une rencontre de la diversité, de l'altérité, quels que soient les statuts domaniaux ou les échelles spatiales.

Selon lui, l'espace public a du mal à exister dans le rural, car les habitants qui y vivent pratiquent une double mise à distance: de la ville et de ses nuisances, mais aussi de l'agricole et de la campagne envisagée comme un décor. Sa reconnaissance est conditionnée par les usages et la découverte parfois inattendue



*Au cœur du PNR des Caps et Marais d'Opale, le marais audomarois. © Tourisme en Pays de Saint-Omer*

des espaces ouverts (promenade), qui deviennent des lieux de rencontre et sociabilité, apportent du bien-être, augmentent la situation résidentielle. Ce sont des lieux d'apprentissage d'un « entre-nous » : des lieux de promenade, des petits espaces verts qui constituent des « scènes de voisinage ». Ce sont des espaces d'intensification de la vie locale (patrimoine, équipements culturels, évènementiel, etc.), qui parfois génèrent des flux venant de l'extérieur (marché, commerces et restaurants, lieux agricoles, fermes, etc.). Ce sont des lieux hybrides par nature ou en cours d'hybridation pour répondre à la multiplicité des besoins d'usage des habitants, « autochtones » ou « néoarrivants ».

Certains espaces privés ont tendance à s'ouvrir à des pratiques communes, tels les jardins privés, lieu de toutes les expérimentations pour inventer des modes de vie entre ville et campagne, permettant une mise en réseau des espaces ouverts, de l'échelle de la maison à celle de la ville et celle du territoire. Cette grande diversité et évolutivité, bien que complexe, constitue la richesse évidente de ces espaces qui sont en perpétuelle réinvention.

### **Grands espaces paysagers, espaces appropriés, espaces partagés ? L'exemple du marais audomarois**

Les participants ont ensuite effectué une courte promenade dans le parc de la Maison du marais, porte d'entrée du marais audomarois, pour découvrir cet espace public agricole et naturel, zone humide reconnue internationalement, au cours de laquelle Aurélien Brietz, directeur adjoint du parc

naturel régional (PNR) des Caps et Marais d'Opale, et Morgan Declerck, responsable de la Maison du marais, ont pu exposer les enjeux de sa protection, de sa gestion et de sa valorisation. Un marais à 95 % privé, espace de production agricole (le plus grand marais maraîcher d'Europe), dont les fonctionnalités écologiques et le potentiel d'espace de nature sont par essence publics. Un espace naturel sensible qui est sous pression des divers usages et fréquentations, ce qui implique des modalités particulières de fréquentation et une sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux. Car le marais est devenu tout à la fois un espace public de proximité (promenade, sport, etc.) et une destination touristique.

Les inondations de fin 2023, qui ont fortement impacté le marais, ont rappelé ses fonctionnalités hydrauliques, mais aussi sa vulnérabilité, et ont également permis une nouvelle considération par les habitants du territoire.

### **La place de village : lieu de convergence de la vie sociale et économique ?**

L'atelier s'est poursuivi jusque sur la commune de Lumbres, où les participants, accueillis par la maire, Joëlle Delrue, et Clémence Dermenghem, cheffe de projet Petites villes de demain (PVD), se sont rendus sur la place centrale qui vient de faire l'objet d'un réaménagement (novembre 2024), avec le concours du programme PVD. Bien que fonctionnelle et adaptée aux usages locaux (commerces, marchés, fêtes), cette place de grande dimension reste fortement dédiée au stationnement automobile et peu végétalisée.



Ce parti pris a interpellé les observateurs, qui n'ont pas manqué de relever le peu de réponses apportées en matière d'agrément et de lutte contre le réchauffement climatique, mais il a été défendu par la collectivité, qui a insisté sur la nécessité de conserver un espace fonctionnel permettant la fréquentation du centre-ville par les habitants « périphériques », notamment au bénéfice des commerces. De fait, la place était fréquentée et animée pour un jour de semaine. Mais la qualité de cet espace reste tributaire de la dynamique commerciale, qui semble relativement fragile.

### Expériences et clés de la réussite, le cas de la région caennaise

La visite s'est poursuivie à l'intérieur d'un tiers-lieu dédié à la culture, installé dans un ancien commerce, La Boutique singulière, qui accueillait un temps d'échange avec Hubert Picard, président de la communauté de communes (CC) Vallées de l'Orne et de l'Odon, Jean-Philippe Briand, directeur, et Manuela Laurent, chargée d'études, de l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole (Aucame). Il a été question du regard de l'élu local et des résultats du Focus Group<sup>2</sup>, organisé par l'Aucame, consacré à la thématique des espaces publics en milieu rural et périurbain. Un travail participatif original dont il ressort que ces derniers sont le maillon fort de l'animation territoriale locale, en articulation principale avec les dimensions commerciales et patrimoniales. Ils sont les lieux des coopérations entre acteurs publics, privés et associatifs, et d'expression des différentes solidarités.

*La place centrale de Lumbres a fait l'objet d'un réaménagement en 2024, avec le concours du programme PVD. © D. R.*



*Les trailers de Seninghem. © Trail Évasion de Seninghem*

### Temporalités des espaces publics en milieu rural et périurbain

L'atelier s'est ensuite déplacé à La Capelle-lès-Boulogne où les participants ont été reçus par son maire, Jean-Michel Dégremont, qui a présenté sur le terrain un projet de redynamisation du centre-bourg. Grâce à la déviation de la N42, la commune a pu replacer ses services autour d'une nouvelle centralité, tout en incitant les entreprises locales à suivre cette stratégie mêlant restauration du patrimoine et nouveaux aménagements urbains. Un projet de longue haleine, qui a nécessité une politique foncière et immobilière offensive et le soutien actif de l'ingénierie publique, notamment celle de l'agence d'urbanisme de Boulogne-sur-Mer, de l'établissement public foncier (EPF) des Hauts-de-France et de la société publique locale (SPL) Aménagement du territoire boulonnais.

Dans un second temps, Jean-Michel Dégremont a été rejoint par Patrick Dréhan, président de l'association Di Vino World Jazz Festival, Christian Leroy et Pascaline Pruvost, respectivement président et chargée de développement touristique et d'animations territoriales de la CC du Pays de Lumbres, pour une table ronde autour de l'évènementiel en milieu rural et périurbain, avec les exemples du trail Évasion de Seninghem et du festival Jazz Meeting à la Capelle-lès-Boulogne. Ces deux événements, qui ont rencontré leur public, ont pu, d'une part, être imaginés à la faveur d'un territoire qui présente les qualités d'espaces et de lieux nécessaires et, d'autre part, être organisés grâce à l'opiniâtreté de citoyens et collectifs, et avec le soutien des collectivités locales, notamment sur les questions épineuses de logistique et de sécurité.

Au terme de cette journée bien remplie et passionnante, les participants ont pu mesurer à quel point les questions sociales de l'appropriation et de l'acceptation sont centrales pour le développement et l'aménagement de ces espaces. Des espaces pluriels qui accueillent des usages divers devant apprendre à cohabiter, et pour lesquels les questions relatives aux mobilités (motorisées, douces) demeurent prépondérantes. Ils constituent des lieux d'expérimentation de nouvelles sociabilités, pouvant avoir valeur d'exemple pour les territoires de l'urbain.

*J. M.*

<sup>1/</sup> <https://sbs.bal.science/balsbs-04864777v1>

<sup>2/</sup> [www.aucame.fr/catalogue/travaux-pour-les-membres/focus-group-du-27-juin-2024---comment-creer-de-la-vie-dans-les-espaces-publics-en-milieus-rural-et-periurbain---497.html](http://www.aucame.fr/catalogue/travaux-pour-les-membres/focus-group-du-27-juin-2024---comment-creer-de-la-vie-dans-les-espaces-publics-en-milieus-rural-et-periurbain---497.html)

# INVITER LE VIVANT ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES À LA TABLE DES DISCUSSIONS

**L'atelier « Espaces publics et voix du futur : coconstruire des espaces publics vivables et vivants » a imaginé un laboratoire en plein air où un jeu de rôle a rebattu les cartes pour donner la parole aux humains et non-humains... et aux habitants de 2144 !**

---

*Pilotes* • Judith Ferrando et Théa Disdier-Haumesser, Missions Publiques; avec le soutien de Romane Goddyn, agence de Saint-Omer.

---



*Hôtel à insectes dans un jardin.  
© Yann240b/CC-BY-SA-4.0*

Les décisions d'aujourd'hui n'impactent pas seulement les humains pour qui elles sont prises. Elles touchent aussi les autres vivants, qui sont tributaires de nos choix. Elles ont également des conséquences à très long terme, bien au-delà des quelques dizaines d'années que prévoient les documents réglementaires des collectivités. En matière d'urbanisme, c'est encore plus vrai ! On le voit autour de nous : certains bâtiments devant lesquels nous passons tous les jours ont plusieurs centaines d'années, les grands axes routiers sur lesquels nous roulons sont parfois hérités des voies romaines, la présence de polluants dans les sols peut perdurer plusieurs siècles, alors qu'il faut en moyenne trois siècles pour créer un centimètre de sol...

Dans un contexte de crise écologique, de nombreux défis se posent pour des espaces publics vivables et agréables dans un futur proche : comment résisteront-ils aux conditions météorologiques extrêmes ? Comment en faire des lieux frais et agréables pour le vivant humain et non humain, voire des espaces de régénération de la biodiversité à l'heure de la sixième extinction de masse ? Comment leur conception et leurs aménagements pourront-ils contribuer à une gestion durable de l'eau, à la qualité de l'air et à la bonne santé physique et psychique ? Comment peuvent-ils favoriser la rencontre, l'inclusion de toutes et tous et pourquoi pas le goût des autres pour contribuer à un espace public – au sens politique – apaisé ?

Alors pour sortir d'une vision anthropocentrée et court-termiste, il faut changer de recette ! C'est l'expérimentation qui a été proposée aux participants de l'atelier : faire dialoguer humains et non-humains, générations actuelles et futures pour repenser les espaces publics du centre-bourg de Tilques.

## **Jeu de rôle, déambulation et confrontation**

Après un accueil par le maire de Tilques, Patrick Bedague, qui nous a présenté sa commune, la quarantaine de participants a été répartie aléatoirement en trois groupes : les élus actuels, les vivants non-humains, et les habitants de 2144.

Première étape : prendre connaissance de leur rôle grâce à des cartes : pour les élus – aux mobilités douces, au développement économique ou à l’urbanisme ; pour les habitants de 2144 – adolescent, personne âgée, femme ou enfant ; pour le vivant – tilleul, chien domestique, chauve-souris noctule ou phragmite des joncs (un joli petit oiseau).

Deuxième étape : arpenter les alentours de la place centrale de Tilques (parc pour enfants, parking, trottoirs et ruelle) pour identifier les endroits où leurs personnages se sentaient bien, ceux où ils étaient en difficulté et les aménagements à faire.

Troisième étape : de retour en salle après cette balade, ils ont échangé sur ce qu’ils avaient ressenti « dans la peau de leur personnage » et à partir de cette exploration sensible, chaque catégorie de vivant a travaillé à des propositions pour l’aménagement du centre-bourg. L’après-midi a permis la confrontation des points de vue : quelles étaient les attentes similaires ou, au contraire, divergentes pour revoir les espaces publics ?

### Des besoins similaires... et une divergence d’approche

Les groupes élus et habitants ont bien évidemment mis en avant des besoins propres aux humains : le besoin d’espace de rencontres et de convivialité, de commerces... Toutefois, certains besoins rejoignent ceux des non-humains : la désimperméabilisation des sols, l’importance des chemins en pleine terre, la difficulté à cohabiter avec les voitures. Preuve est donc faite que les intérêts des uns et des autres peuvent converger !

Pourtant, d’autres propositions montrent des visions très éloignées. Par exemple, une idée originale a été présentée par les « non-humains » : la mise en place d’une convention internationale des non-humains, ainsi que leur reconnaissance dans une entité juridique, pour faire valoir leurs droits dans les décisions. Le groupe des élus, lui, a proposé de développer le tourisme « nature » en érigeant notamment un musée de la biodiversité. Alors que la première approche accordait une voix au non-humain et une démarche plus égalitaire des relations humains/non-humains, la seconde préférerait un programme plus classique de muséification des espèces vivantes.

La question de la place de la biodiversité a également divisé au sein même des catégories de vivants : faut-il privilégier de la biodiversité partout, y compris sur la place centrale, pour sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité (au risque d’une approche décorative de la nature en centre-ville, ou symbolique avec un hôtel à insectes) ou, au contraire, réserver des espaces aux franges de la ville à une biodiversité en liberté sans présence humaine... ni chiens domestiques ? Les deux démarches sont-elles conciliables et à quelles conditions ? Voilà un sujet qui aurait pu être creusé avec un peu plus de temps et des spécialistes.

### Qu’en retenir pour nos pratiques ?

La dernière partie de l’après-midi a été consacrée à un temps réflexif sur l’atelier, pour en tirer des fils pour nos pratiques professionnelles. Au-delà de propositions très concrètes pour l’aménagement du centre-bourg, l’atelier a suscité des émotions très positives notamment pour celles et ceux qui se sont glissés dans la peau d’un animal ou d’un végétal, qui ont apprécié ce



© D. R.

décentrement qui les a obligés à regarder des espaces publics ordinaires avec d’autres lunettes, comme à les voir pour la première fois. Le jeu de rôle – malgré ses limites et son caractère resserré dans le temps – fait émerger des réflexions plus globales pour un aménagement – ou un « *ménagement* » pour reprendre l’expression désormais bien connue de l’architecte Christine Leconte – soutenable et vivable de nos territoires. Pourquoi ne pas associer une valeur économique au non-humain ? C’est peut-être la seule solution pour qu’il soit réellement pris en considération. Autre enseignement majeur : il est possible de penser aux synergies entre humains et non-humains, et non pas considérer seulement des interactions figées. L’exercice invite également à replacer les humains au même niveau que les non-humains et non pas au-dessus. Ayant chacun des intérêts à défendre, ils appartiennent malgré tout à la même « biodiversité ». À cela s’ajoute l’avantage de réfléchir sur du temps très long (ici 2144 !) qui présente une réelle rupture avec la manière de faire de la prospective aujourd’hui.

Plusieurs améliorations de l’exercice ont été pointées : il faudrait disposer de données concrètes qui permettent une projection objective. Par exemple, avoir des données sur le climat, l’état de la faune, la démographie..., pour réfléchir au plus proche du réel ! Et inscrire ce jeu de rôle dans un processus réel de planification ou de projet urbain, sur le temps long. Avec les décideurs du territoire, qui gagneraient aussi beaucoup à cette oxygénation de la réflexion, en se décentrant des contraintes et pressions du quotidien de l’action publique, parfois très loin de ce qui comptera vraiment dans cinquante ou cent ans pour notre planète. Soyons audacieux ! Si le *demos* à Athènes n’avait été composé que de citoyens romains masculins, ou s’il a fallu attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour reconnaître les femmes comme citoyennes, imaginons le *demos* de demain, élargi aux générations futures et au vivant non humain.

Judith Ferrando et Théa Disdier-Haumesser

# ESPACES PUBLICS

# 8 DÉFIS 8 POUR UN BIEN COMMUN

**Dans un monde en pleine mutation, confronté aux urgences climatiques et aux transformations sociétales, les espaces publics sont des leviers essentiels de la transition écologique et de l'inclusion sociale. Hérités de notre histoire collective, ils forment un patrimoine précieux dont la transformation reflète notre capacité à bâtir des territoires plus résilients et inclusifs.**

**Dans cette perspective, il est essentiel d'explorer des pistes d'action pour repenser et adapter nos espaces publics.**

**À l'issue des trois journées de la 45<sup>e</sup> Rencontre, les agences d'urbanisme ont ainsi souhaité insister sur huit défis auxquels doivent s'atteler les acteurs de la ville, pour faire des espaces publics de véritables biens communs.**

## **1. Un héritage à réinventer**

Alors que 80 % des espaces publics de 2050 existent très probablement déjà, l'enjeu n'est pas tant de créer que de transformer l'existant. Plutôt qu'une contrainte, cette situation offre une formidable opportunité de repenser notre relation à l'espace commun. Les strates historiques successives qui composent nos espaces publics ne sont pas de simples témoignages du passé, elles constituent un terreau fertile pour imaginer leur avenir. La ville post-Covid et post-carbone nous invite à une relecture profonde de cet héritage. Les savoirs et savoir-faire d'hier, parfois tombés dans l'oubli, peuvent nourrir des solutions contemporaines adaptées aux défis climatiques. Il ne s'agit pas de reproduire à l'identique les modèles du passé, mais de s'en inspirer pour innover, tout en respectant les identités locales.

## **2. La modularité comme principe directeur**

L'évolution des espaces publics ne peut plus se concevoir de manière figée. L'expérimentation, la préfiguration et le design incitatif deviennent les nouveaux outils d'une fabrique urbaine plus agile. La modularité s'impose comme un principe fondamental, permettant aux espaces de s'adapter aux rythmes quotidiens, hebdomadaires et saisonniers de la vie urbaine. Cette flexibilité doit s'accompagner d'une approche sobre de l'aménagement, favorisant leur réversibilité et leur évolutivité. Dès la conception, la gestion et l'entretien doivent être pris en compte, en privilégiant des solutions résilientes et fondées sur la nature.

## **3. La dissolution des frontières traditionnelles**

Un des phénomènes marquants de notre époque est l'effacement progressif de la frontière entre espaces public et privé. Cette perméabilité croissante ouvre de nouvelles perspectives en termes d'adaptation au changement climatique, notamment pour la circulation de l'air et la gestion des îlots de chaleur. Elle crée également des espaces de transition entre l'intime et le collectif, enrichissant la vie sociale urbaine. Parallèlement, nous assistons à une diversification des usages des espaces publics, avec l'émergence d'activités marchandes, de production d'énergie ou d'événements temporaires. Cette évolution appelle une gouvernance renouvelée, impliquant une multiplicité d'acteurs dans une démarche de négociation permanente.

#### **4. Une approche écosystémique indispensable**

La conception des espaces publics ne peut plus se limiter à une approche sectorielle. Elle doit s'articuler avec l'ensemble des politiques publiques : mobilités, cohésion sociale, sport, santé, logement. Cette vision systémique nécessite de repenser le rôle de chaque acteur, des professionnels aux citoyens, en passant par les élus et les gestionnaires.

Le sol, par exemple, devient un acteur à part entière, dont les caractéristiques et les potentialités doivent être prises en compte dans toute intervention. Cette approche écosystémique permet de mieux intégrer les enjeux de biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

#### **5. Des valeurs à réaffirmer**

Les espaces publics sont porteurs de valeurs essentielles au vivre-ensemble qu'il convient de réaffirmer et de requalifier. Leur vocation première reste d'être des lieux ouverts à tous, indépendamment des conditions sociales, physiques ou culturelles. Ils doivent favoriser la cohabitation des différences tout en assurant la sécurité et le bien-être de chacun.

Ces espaces sont également appelés à jouer un rôle crucial dans la préservation des ressources naturelles et le renforcement de la biodiversité. Leurs externalités positives en termes de santé et de bien-être doivent être pleinement reconnues et valorisées dans les choix d'aménagement.

#### **6. Un nouveau modèle économique à inventer**

Le modèle économique traditionnel des espaces publics est aujourd'hui mis à l'épreuve par la diminution des ressources et l'augmentation des coûts de gestion. Cette situation impose de repenser leur conception et leur gestion en privilégiant des approches collaboratives et en valorisant leurs externalités positives.

L'optimisation des espaces publics pourrait passer par une meilleure prise en compte de leurs multiples bénéfices : confort urbain, santé publique, cohésion sociale. Le développement d'approches collaboratives, impliquant services publics, associations et citoyens, ouvre la voie à des modèles de gestion plus durables.

#### **7. Le paysage comme fil conducteur**

La distinction entre espaces minéraux et végétaux s'estompe au profit d'une approche plus intégrée. Le végétal n'est plus limité à un simple élément décoratif, mais devient un outil de lecture et de conception des espaces publics. Cette évolution favorise la création d'infrastructure paysagère continue, intégrant la nature au cœur du tissu urbain et affirmant la vocation publique de certains espaces naturels.

Ce changement de regard nous invite à redécouvrir le potentiel des friches, des lisières et des espaces ordinaires. Il nous incite à développer une lecture sensible de l'espace public, en prenant en compte à la fois les usages formels et informels, et à reconnaître la valeur des « non-lieux » comme de véritables opportunités de sociabilisation.

#### **8. Une vision d'avenir**

Face aux défis contemporains, les espaces publics s'affirment comme des laboratoires de la ville de demain. Leur transformation constitue une opportunité de réconcilier l'urbain avec le vivant, le collectif avec l'individuel, l'héritage avec l'innovation. C'est en reconnaissant leur complexité et leur potentiel que nous pourrions en faire de véritables leviers de la transition écologique et de l'inclusion sociale.

La réussite de cette transformation repose sur notre capacité à dépasser les approches sectorielles pour adopter une vision systémique, à encourager l'expérimentation tout en préservant les valeurs fondamentales de l'espace public, et à mobiliser l'ensemble des acteurs dans une démarche collaborative et créative. C'est à ces conditions que les espaces publics pourront pleinement jouer leur rôle de catalyseurs du changement dans nos territoires.